
**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
METROLINX**

DATE DE LA RÉUNION : 21 avril 2017

**HEURE DE LA
RÉUNION :** 10 h 30

LIEU DE LA RÉUNION : Aile Ouest de la gare Union
97, Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1E6

Salle de réunion 3A, 3^e étage

PRÉSIDENT : J. Robert S. Prichard

**PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION :** John Jensen

**SECRÉTAIRE DE LA
RÉUNION :** Mary Martin, première vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire
générale

MEMBRES PRÉSENTS : Kathy Bardswick (*par téléconférence*)
Rahul Bhardwaj (*par téléconférence*)
Bryan Davies (*par téléconférence*)
Iain Dobson (*par téléconférence*)
Janet Ecker (*par téléconférence*)
Rose Patten (*par téléconférence*)
Bonnie Patterson (*par téléconférence*)

EXCUSÉS : Upkar Arora
Bill Fisch
Anne Golden
Marianne McKenna
Howard Shearer (*récusé*)
Carl Zehr

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES :** Gerry Chaput, chef responsable des immobilisations par intérim
Mark Ciavarro, Directeur, Tierces parties et propriétés
Paul Jachymek, conseiller juridique principal
Jamie Robinson, directeur, Relations communautaires et communications
Dorothy Wahl, conseillère générale adjointe
Alba Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire générale
adjointe

1. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Robert Prichard déclare la réunion ouverte à 10 h 30.

Le président Prichard confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

En raison du conflit d'intérêts précédemment déclaré de M. Shearer pour des discussions relatives à la société de transport Bombardier, ce dernier est exclu de la réunion.

2. Mise à jour concernant Bombardier

Le président Prichard et John Jensen, président et chef de la direction, accompagnés de Chris Paliare, de la firme Paliare Roland Barristers, et de Sharon Vogel, de Borden Ladner Gervais s.r.l., présentent une mise à jour concernant la procédure judiciaire relative au litige du contrat de VLR ainsi les options qui se présentent à Metrolinx pour trouver un fournisseur de véhicules pour son programme de transport léger sur rail.

Le personnel a rencontré Bombardier pour explorer les possibilités de règlement, alors que la décision judiciaire concernant la demande d'injonction de Bombardier était toujours attendue. Malheureusement, un règlement à l'amiable n'a pu être conclu. Subséquemment, le tribunal a rendu une décision en faveur de Bombardier.

[Supprimé: Conseil au gouvernement, Intérêts économique et autres, Secret professionnel]

Au terme des discussions avec la province, le personnel présentera ses recommandations pour la suite des choses lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 2017.

3. Levée de la séance

Le Conseil d'administration n'ayant aucune autre question à aborder, la séance est levée à 11 h 30.

Approuvée

J. Robert S. Prichard, président

Mary Martin, secrétaire

p/s